



Les responsabilités des propriétaires de chiens

Par **padbol**, le **17/04/2019** à **22:49**

Bonjour

En matière de droits sur les animaux - il ya un proprietaire d'une chienne qui a ses chaleurs - le hic du pb c'est une grande propriete parc avec un portail grand ouvert expose cote rue - une rue je dirais moyennement passante aux heures creuses - moi meme j'ai un beauceron mal 54kg 8ans - cela fait une semaine qui me fait la fete - il est complètement deboussole - il est sans cesse derriere cette chienne sauf que je ne veux pas pour cette famille proprio de cette chienne m'incendie je lui demande de fermer son portail et il ne veux pas il m'expose dans une situation complètement tordue en a t il le droit je ne veux pas qu'il aille me dire ah il m'a tordu un arbre un grillage - je demande reparation si il veut un accouplement il me semblerait il faut que les deux parties soient consentantes - moi je refuse ne connaissant pas la chienne - je ne veux rien qu'il arrive a mon toutou de sante et vice versa - autre question est ce que il n'y a pas de produits pour desinhiber a priori le chien il est attire par des odeurs qui le poussent à aller dans cette directions ce qui est tres desagreable pour une sortie de 20minutes

Par **morobar**, le **18/04/2019** à **09:19**

Bonjour,

Si le portail reste ouvert et les chiens en liberté, il va être difficile de lutter contre la nature. Même avec le portail fermé, un chien un peu sportif ne va pas hésiter à franchir une clôture

de 2 m histoire de générer sa lignée.